



maison démolie et reconstruite, a qui appartient-elle ?

Par **betty0104**, le **09/11/2009** à **23:51**

Bonjour,

Avant mariage, un époux possédait une maison "vétuste".

2 ans après mariage, cette maison a été démolie...

Une maison fut reconstruite au même endroit, par les époux ...

L'emprunt fait pour les travaux, a été remboursé par les deux époux...

A qui, appartient cette nouvelle maison ?

Merci à vous.